

Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Nord

159, rue Cedar, bureau 403
Sudbury, ON P3E 6A5
Téléphone : 800 663-6965

Rapport public

Date de publication du rapport : 7 octobre 2025.

Numéro d'inspection : 2025-1424-0004

Type d'inspection :

Suivi

Titulaire de permis : Foyer Hearst – Mattice – Soins de santé

Foyer de soins de longue durée et ville : Foyer des Pionniers, Hearst

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place à la date suivante : 7 octobre 2025.

L'inspection concernait :

Un élément de suivi a été inspecté relativement au Système de communication bilatérale en application du

- Règlement de l'Ontario [paragraphe 20 a) du Règl. de l'Ont. 246/22].

Ordre(s) de conformité délivré(s) antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 002 relatif au paragraphe 20 a) du Règl. de l'Ont. 246/22, émis dans le cadre de l'inspection n° 2025-1424-0002.

Le **protocole d'inspection** suivant a été utilisé pendant cette inspection :

Foyer sûr et sécuritaire

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.